

Rennes, le 1er septembre 2026

Service ASH Départemental Parcours 2nd degré

Affaire suivie par :

Nadège HERVE-SCHUTTERS

IEN ASH 2nd degré

DSDEN 35

1, quai Dujardin

CS 73145

35031 RENNES Cedex

Corinne VILGICQUEL

Référente CDO Secteur Nord 35

cdonord35@ac-rennes.fr

Tél : 02.99.25.11.55

Annaïg MARIE

Référente CDO Secteur Sud 35

cdosud35@ac-rennes.fr

Tél : 02.99.25.11.59

L'Inspecteur d'académie, Directeur Académique des
Services de l'Education Nationale d'Ille-et-Vilaine

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école des
réseaux public et privé

S/C Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de

l'Education Nationale en charge du 1^{er} degré

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

– collège – des réseaux public et privé

Pour attribution

Monsieur le Directeur diocésain de l'enseignement
catholique

Pour information

Objet : Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés (CDOEA)

Référence : Circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015

Cette note a pour objet de présenter la procédure d'orientation mise en œuvre pour la présente année scolaire dans le département d'Ille et Vilaine, pour les élèves ne relevant pas du champ du handicap.

PUBLIC CONCERNE

- Les EGPA (Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés du Second Degré) accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables auxquelles n'ont pu remédier, les actions de prévention, de soutien, d'aide et l'allongement des cycles. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences définies dans le socle commun et attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent, *a fortiori*, des lacunes importantes dans l'acquisition de celles visées à l'issue du cycle de consolidation.
- Les EGPA offrent une scolarité de collégien dans le cadre d'enseignements adaptés, fondée sur une analyse approfondie des potentialités et des lacunes de ces élèves.
- Les EGPA n'ont pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement et de la conduite, de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française, ni de troubles spécifiques du langage.
- Les EGPA ne concernent pas les élèves qui peuvent tirer profit d'une mise à niveau grâce aux différents dispositifs d'aide et de soutien existant dans les classes.

**CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRE-ORIENTATION ET D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES (SEGPA-EREA)
Pour un élève scolarisé sans PPS à la MDPH**

L'orientation est prononcée par le DASEN, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale après avis de la CDOEASD, Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du Second Degré.

Le conseil de classe du second semestre de la 6^{ème} émettra un avis sur la poursuite de la scolarité au sein des enseignements adaptés des élèves pré-orientés en fin de CM2 vers la 6^e EGPA.

Les élèves orientés sont affectés par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) dans les collèges comprenant une SEGPA.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les dossiers de demande d'orientation vers les enseignements adaptés sont constitués après réunion de l'équipe éducative sous la présidence du directeur d'école ou du chef d'établissement.

PIECES OBLIGATOIRES - Aucun dossier ne sera évalué s'il ne comporte pas toutes ces pièces. Les pièces fournies doivent <u>obligatoirement</u> être celles actualisées sur le site de la DSDEN 35.	
Pièce N°1	Documents des Représentants légaux (merci de dactylographier les informations pour une meilleur lisibilité)
Pièce N°2	Compte-rendu de l'équipe éducative <u>de l'année scolaire en cours</u> (présence des représentants légaux obligatoire)
Pièce N°3	Bilan des compétences scolaires
Pièce N°4	Bilan psychologique réalisé par un psychologue éducation nationale EDA, EDCO ou de la DDEC étayé explicitement par <u>des évaluations psychométriques</u>
Pièce N°5 - 1 ^{er} degré	☐ Evaluations nationales CMI - Livret de l'élève ☐ Evaluations nationales CM1 – Sémaphore (graphique araignée) ☐ Evaluations nationales CM2 – Sémaphore (graphique araignée) ☐ Complément Evaluations CDOEA
Pièce N°5 - 2 ^d degré	Documents d'évaluation pour l'orientation EGPA au collège Corrigés et annotés
Pièce N°6	Argumentaire motivant la demande d'orientation vers les enseignements adaptés – PPRE à joindre obligatoirement
Pièce N°9	Avis de l'IEN de circonscription (pour le 1 ^{er} degré)

**CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRE-ORIENTATION ET D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES (SEGPA-EREA)
Pour un élève scolarisé sans PPS à la MDPH**

TRANSMISSION DES DOSSIERS

Les éléments de ce dossier sont téléchargeables sur le site de la DSDEN 35, en suivant ce lien : <https://www.ac-rennes.fr/la-commission-d-orientation-vers-les-enseignements-adaptes-du-second-degre-cdoea-122165>.

Merci de n'utiliser que les documents actualisés chaque année sur ce site.

Sur ce même site, vous trouverez également les coordonnées de l'enseignante référente CDOEA de votre secteur qui pourra répondre à toute demande d'informations dont vous auriez besoin.

Les directeurs d'école et chefs d'établissement veilleront à réunir l'ensemble des pièces nécessaires demandées.

Ils se reporteront aux **Annexes 1 et 2** pour prendre connaissance des procédures d'envoi des dossiers.

CALENDRIER

	Date limite de réception du dossier par l'IEN de circonscription	Procédure de transmission des dossiers	Date limite de réception du dossier par la CDOEA
Elèves de CM2	Vendredi 8 janvier 2027	Les dossiers sont transmis par le directeur à l'IEN de la circonscription qui émet un avis quant à la constitution du dossier. La circonscription transmet, ensuite, les dossiers à la CDOEA.	Vendredi 15 janvier 2027
Elèves du second degré	-	Les dossiers sont validés par le chef d'établissement et transmis à la CDOEA	Lundi 5 avril 2027

IMPORTANT :

Le respect des dates de réception des dossiers complets est impératif.

Les dossiers transmis hors délais ne pourront pas être étudiés par la commission.


Marc TEULIER

**CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRE-ORIENTATION ET D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES (SEGPA-EREA)
Pour un élève scolarisé sans PPS à la MDPH**

ANNEXE 1 – Procédures de transmission des dossiers à la CDOEA

Les pièces nécessaires à la constitution du dossier de demande sont téléchargeables sur le site de la CDOEA – DSDEN 35, accessibles en suivant le lien : <https://www.ac-rennes.fr/la-commission-d-orientation-vers-les-enseignements-adaptes-du-second-degre-cdoea-122165>

IMPORTANT

Merci d'enregistrer chaque fichier sous format PDF et selon la nomenclature suivante :

NOM Prénom Numéro de la pièce

Exemple : DUPONT Marie 5

PIECES OBLIGATOIRES		
N° de la pièce	Nature	Transmission
1	Documents des Représentants légaux	Pièces N° 1, 2 et 3 envoyées par l'équipe enseignante ou le chef d'établissement, via File Sender
2	Compte-rendu de l'équipe éducative <u>de l'année scolaire en cours</u>	
3	Bilan des compétences scolaires	À l'IEN de circonscription, pour le 1 ^{er} degré
		À la CDOEA, pour le 2 nd degré
4	Bilan Psychologique, réalisé par un psychologue de l'éducation nationale ou de la DDEC, étayé par des évaluations psychométriques.	Pièce N° 4 envoyée par la/le psychologue ayant effectué le bilan via File Sender À la CDOEA
5 1 ^{er} degré	☐ Evaluations nationales CMI - Livret de l'élève ☐ Evaluations nationales CM1 – Sémaphore (graphique araignée) ☐ Evaluations nationales CM2 – Sémaphore (graphique araignée) ☐ Complément Evaluations CDOEA	Pièce N° 5 1 ^{er} degré, envoyée par l'équipe enseignante, via File Sender À l'IEN de circonscription
5 2 ^d degré	Documents d'évaluation pour l'orientation EGPA au collège Corrigés et annotés	Pièce N° 5 2 ^d degré, envoyée par le chef d'établissement, via File Sender A la CDOEA
6	Argumentaire motivant la demande d'orientation vers les EGPA. PPRE obligatoire	Pièce 6 envoyée par l'équipe enseignante ou le chef d'établissement, via File Sender À l'IEN de circonscription, pour le 1 ^{er} degré

**CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRE-ORIENTATION ET D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES (SEGPA-EREA)
Pour un élève scolarisé sans PPS à la MDPH**

		À la CDOEA, pour le 2nd degré
7 Si suivi médical	Bilans Médicaux, bilans paramédicaux (orthophoniques, orthoptistes et autres suivis)	Pièce N° 7 envoyée par la famille, via l'école si besoin, via File Sender Au médecin Conseillère Technique
8 Si suivi social	Renseignements Sociaux (nécessaires lorsque des problématiques éducatives et/ou sociales donnent lieu à un suivi) Document <u>exclusivement</u> rédigé par un travailleur social pour toute demande d'EREA.	Pièce N° 8 envoyée par le professionnel ayant rédigé le document, via File Sender Au Service Social en Faveur des Elèves
9	Avis de l'IEN pré-renseigné	À l'IEN de circonscription

Cordonnées des destinataires pour l'envoi des documents

Médecin EN	ctmedecin35@ac-rennes.fr ou sous pli cacheté à : Médecin Conseillère Technique DSDEN, 1 Quai Dujardin 35000 RENNES	
SSFE Service Social en Faveur des Elèves	ce.socialeleve35@ac-rennes.fr	
CDOEA (cf carte secteurs)	cdonord35@ac-rennes.fr Mme Vilgicquel Corinne 02 99 25 11 55	cdosud35@ac-rennes.fr Mme MARIE Annaïg 02 99 25 11 59

**CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRE-ORIENTATION ET D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES (SEGPA-EREA)
Pour un élève scolarisé sans PPS à la MDPH**

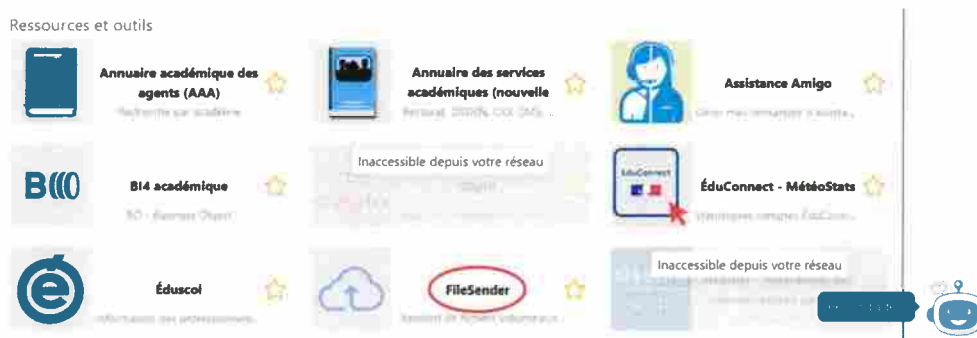
ANNEXE 2 - Procédure d'envoi des dossiers

IMPORTANT : Un seul dossier élève par dépôt

Merci d'utiliser l'application FILE SENDER disponible via Toutatice pour opérer les transferts en veillant à bien identifier l'école qui envoie ou le professionnel (cf. **Pas à Pas** pages suivantes). Ce procédé est sécurisé et garantit la confidentialité des transferts.

PAS à PAS

- 1- Connectez-vous à Toutatice et sélectionnez l'application « File Sender » dans l'espace « Ressources et outils »



- 2- Sélectionnez « Déposer des fichiers »



**CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRE-ORIENTATION ET D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES (SEGPA-EREA)
Pour un élève scolarisé sans PPS à la MDPH**

3- Déposez vos fichiers **PDF UNIQUEMENT sur l'espace prévu**



Mail expéditeur		Date d'expiration:	12/09/2026
Mail destinataire		Langue des destinataires:	Français
NOM Prénom de l'élève	Sujet (optionnel) :	☐ Obtenir un lien au lieu d'envoyer à des destinataires	IMPORTANT Décocher cette case.
Nom école/collège + Commune	Message (optionnel) :	☐ Rajouter aux destinataires	
	☐ Chiffrement de fichier ⓘ	Paramètres avancés ▾	
	☒ Accepter les conditions générales d'utilisation du service		Valider les conditions générales